



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE AUDE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 33 - FEVRIER 2011

DIRECCTE

PUBLIE LE 23 FEVRIER 2011

SOMMAIRE

DIRECCTE

DIRECCTE 11

Arrêté N °2010348-0015 - Avenant n ° 84 du 14 décembre 2010 à la convention collective de travail du 12 juillet 1978 concernant les exploitations agricoles de la zone céréalière de l'Aude. IDCC: 9111	1
Arrêté N °2011025-0012 - Arrêté fixant la liste des personnes habilitées à assister le salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement	4
Arrêté N °2011046-0003 - arrêté portant extension d'un avenant à la convention collective de travail concernant les exploitations agricoles de la zone céréalière de l'Aude	14



PREFECTURE AUDE

Arrêté n °2010348-0015

signé par DIRECCTE UT 11
le 14 Décembre 2010

DIRECCTE
DIRECCTE 11

Avenant n ° 84 du 14 décembre 2010 à la
convention collective de travail du 12 juillet
1978 concernant les exploitations agricoles de
la zone céréalière de l'Aude. IDCC: 9111

Avenant n° 84 du 14 décembre 2010

à la convention collective de travail du 12 juillet 1978
concernant les exploitations agricoles de la zone céréalière de l'Aude.
IDCC : 9111

Entre : - la Section des employeurs de main d'œuvre du syndicat des exploitants agricoles
du Lauragais,

d'une part, -

- et
- la section départementale du Syndicat Force Ouvrière des salariés de l'agriculture de l'Aude
 - le syndicat départemental CFDT de l'agriculture de l'Aude
 - le syndicat CFTC de l'agriculture du Golfe du Lion
 - le SYNFOCA (syndicat FO des cadres de l'agriculture)
 - le syndicat départemental CGC de l'agriculture de l'Aude

d'autre part, -

Il est convenu ce qui suit :

ANNEXE 1

DETERMINATION DES SALAIRES

& I - L'annexe n° 1 "Détermination des salaires" est abrogée et remplacée par l'annexe suivante :

Les salaires bruts correspondant aux coefficients de la classification sont fixés ainsi
qu'il suit, à compter du **1er janvier 2011** :

PERSONNEL NON CADRE

	<u>Salaire Horaire</u>
<u>NIVEAU I</u>	
Echelon 1	9,00 €
Echelon 2	9,46 €
<u>NIVEAU II</u>	
Echelon 1	9,60 €
Echelon 2	9,72 €
<u>NIVEAU III</u>	
Echelon 1	9,86 €
Echelon 2	10,05 €
<u>NIVEAU IV</u>	
Echelon 1	10,34 €
Echelon 2	10,44 €

DP
VLA
RR
MB
92

La valeur du point relatif au personnel encadrement de la classification est fixée ainsi qu'il suit, à compter du 1^{er} janvier 2011 :

PERSONNEL D'ENCADREMENT

Valeur du point au 1^{er} janvier 2011 : 10,04 €

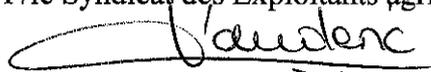
	<u>Salaire mensuel</u>	
<u>NIVEAU V</u>		
Echelon 1 (coefficient 180)	1.807,20 €	
Echelon 2 (coefficient 192)	1.927,68 €	
<u>NIVEAU VI</u> (coefficient 208)		2.088,32 €
<u>NIVEAU VII</u>		
Echelon 1 (coefficient 219)	2.198,76 €	
Echelon 2 (coefficient 230)	2.309,20 €	

& II - Le présent avenant, dont les parties signataires demandent l'extension, sera déposé à l'Unité Territoriale DIRECCTE de l'Aude - BP 1006 - 11850 - CARCASSONNE CEDEX 9

Fait à Carcassonne, le 14 décembre Deux mille dix

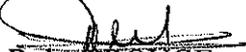
Partie Patronale

P/le Syndicat des Exploitants agricoles

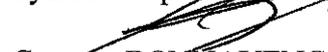

Véronique LEROY d'AUDERIC

Partie salariale

P/Force Ouvrière et SYNFOCA


Robert ROUGE

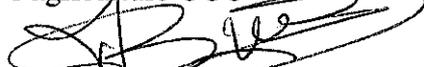
P/le syndicat départemental CFDT


Georges BONNAVENC

p/le syndicat CFTC de l'agriculture
du Golfe du Lion


Patrice DRUCBERT

P/le syndicat départemental des cadres de
l'agriculture CGC


Michel BONNEAUD

Pour la section Fédérale
Force Ouvrière Agriculteurs

Robert ROUGE

DP²
VLA
R HDZ



PREFECTURE AUDE

Arrêté n °2011025-0012

signé par PREFET
le 04 Février 2011

DIRECCTE
DIRECCTE 11

Arrêté fixant la liste des personnes habilitées à assister le salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement

**Arrêté n° 2011025-0012 fixant la liste des personnes habilitées
à assister le salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement.**

Le Préfet de l'Aude
Chevalier de la légion d'honneur,

VU les articles L 1232-4 et L 1233-13 du code du travail ;

VU les articles R 1232-2 et suivants du code du travail ;

VU l'avis des organisations patronales et salariales représentatives visé à l'article D 1232-4 du code du travail ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010-11-2168 du 06 juillet 2010 fixant la liste des conseillers du salarié de l'Aude ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à l'actualisation de la liste des conseillers ;

SUR proposition de Madame le directeur régional adjoint,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 :

L'article 1^{er} de l'arrêté du 06 juillet 2010 susvisé est modifié comme suit :

« Article 1^{er} : La liste des personnes habilitées à assister le salarié sur sa demande lors de l'entretien préalable au licenciement, en l'absence d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise est la suivante :

ALBERT Caroline (Secrétaire administrative)
139, avenue Franklin Roosevelt
11000 CARCASSONNE. Tél. : 04.68.25.20.73
Présentée par FO

ALRIC Jean-Marc (Responsable Relations Humaines)
58, avenue de Bordeaux
11100 NARBONNE. Tél. : 06.23.95.63.17
Présenté par CFTC

ANDUJAR Jean-François (Mairie)
Les collines de réveillon
3 rue Bacchus
11100 NARBONNE. Tél. : 06.22.93.24.05
Présenté par UNSA

ANDUJAR Pascale (Monoprix)
Les collines de réveillon
3 rue Bacchus
11100 NARBONNE. Tél. : 06.24.07.77.76
Présentée par UNSA

APRILE Jean-Claude (Conducteur d'engin)
Villa des pins
Chemin de la Condamine
11250 LADERN SUR LAUQUET. Tél. : 06.13.69.21.93
Présenté par CFTC

AZAM Monique
9, avenue Pompidor
Résidence Saint-Vincens Bât 4
11100 NARBONNE. Tél. : 06.72.74.77.76
Présenté par CGT

BABOU Pierrette (Enseignement)
21, rue Blanquerie
11300 LIMOUX. Tél. : 04.68.31.01.08 ou 06.09.51.62.01
Présentée par CFTC

BACQUET Laurent (Broyeur)
10, résidence du Moulin
11150 PEXIORA. Tél : 06.33.84.46.76
Présenté par CFDT

BARSALOU Bernard (Technico commercial)
26, rue des Tournesols
11110 COURSAN. Tél. : 06. 73.19.82.88
Présenté par CFDT

BATALLER Thierry (Chauffeur)
2, rue de Gascogne
Bât Le Naurouze
11100 NARBONNE. Tél. : 04.68.65.04.99 ou 06.25.46.48.53
Présenté par CFTC

BELLAY Christian (Employé du commerce)
Chemin de la Crouzette
Lieu dit La Lucque
11120 MIREPEISSET. Tél. : 06.72.73.85.31
Présenté par CFDT

BELLILI Christophe (Fonctionnaire Territorial)
1, rue Beauséjour
11260 CAMPAGNE/AUDE. Tél. : 04.68.31.81.36 ou 06.07.80.63.00
Présenté par FO

BLASQUEZ Chantal (Employée)
Conciergerie Ulysse
Rue Albert Le Coq
11370 LEUCATE. Tél : 06.32.43.43.75
Présentée par UNSA

BLAYA Noëlle (Employée Monoprix)
Domaine du Grand Chêne
11100 NARBONNE. Tél : 06.64.76.36.34
Présentée par UNSA

BONNAVENC Georges (Technicien de laboratoire)
14, rue des vigneron
11200 LUC SUR ORBIEU. Tél. : 06.81.15.19.02
Présenté par CFDT

BONNERY José
14, rue du bon repos
11150 BRAM. Tél : 04.68.79.15.58
Présenté par CFDT

BONNET Jean-François
22, rue Auguste Renoir
11110 COURSAN. Tél. : 06.72.24.25.73
Présenté par FO

CACCIAGUERRA Eliane (Secrétaire)
10, rue de l'Orbiel
11000 CARCASSONNE. Tél : 06.88.35.61.69
Présentée par CFDT

CAMACHO Antoine (Chef de parc)
La Torte Route de Carcassonne
11600 CONQUES SUR ORBIEL. Tél : 06.88.76.64.10
Présenté par CFDT

CAMARASA Michel (Fonctionnaire d'Etat retraité)
4, rue Oliveta
11570 PALAJA. Tél. : 04.68.79.69.62
Présenté par UNSA

CARATELLI Jean-Pierre (Euromaster)
26, place Jean Moulin
11120 SAINT MARCEL. Tél. : 06.31.30.32.03
Présenté par FO

CASSIGNOL Jean-Pierre (Professeur Enseignement Agricole)
Combe Loubine – Route de Carcassonne
11300 LIMOUX. Tél. : 04.68.31.25.37
Présenté par CFTC

CHAPEAU Jacky (Pôle Emploi)
4, rue Félix Aldy
11100 NARBONNE. Tél. : 06.83.91.56.27
Présenté par FO

CHOTARD René (Retraité)
6, rue des Erables
11570 CAZILHAC. Tél : 06.67.50.14.23
Présenté par CFDT

CONTIES Chantal
2, lotissement La Gravette
11700 FONTCOUVERTE. Tél. : 06.75.13.71.22
Présentée par CGT

COPPIETERS Virignie (Employée)
4 rue Pied du renard
11370 LEUCATE LA FRANQUI. Tél : 06.10.36.88.04
Présentée par UNSA

COSTA Michel (Chef d'équipe BTP)
Promenade des cimes
11250 POMAS. Tél. : 06.74.56.40.64
Présenté par CFDT

DALOISO Stéphane
19, avenue Léo Lagrange
11200 LEZIGNAN CORBIERES. Tél. : 06.88.53.49.54
Présenté par FO

DARMANIN Abel (Retraité)
126, rue Antoine Fuet
11210 PORT LA NOUVELLE. Tél. : 06.80.22.95.17
Présenté par FO

DUPACHE Marc (Manpower)
1, rue de l'Echelle
Appartement 3
11400 CASTELNAUDARY. Tél. : 06.15.35.67.85
Présenté par FO

ERNALDES Fabrice (Agent de maintenance)
28, rue des Cordeliers
11300 LIMOUX. Tél. : 06.71.62.32.69
Présenté par CFTC

FABRE Pierre (Agent Pôle Emploi)
8, rue Marcelin Albert
11300 LIMOUX. Tél : 06.82.59.01.83
Présenté par CFDT

FABRIER Rodolphe (Conducteur)
45, avenue des Bosquets
11170 CAUX ET SAUZENS. Tél : 06.60.38.91.58
Présenté par CFDT

FAU Philippe (Professeur d'école)
72, rue Mazagran
11100 NARBONNE. Tél. : 04.68.42.27.50
Présenté par UNSA

FERRIER Jean-Joseph
La plaine Saint-Pierre
11230 CHALABRE. Tél. : 04.68.31.62.55 ou 06.74.21.70.03
Présenté par FO

FETTOUMI Djamal (Conducteur)
568, route de Lasbordes
11400 SAINT-MARTIN LALANDE. Tél : 06.99.99.19.22

Présenté par CFDT
FOUGERES Frantz (Assistant social)
10, rue Antoine de Saint-Exupéry
11110 SALLES D'AUDE. Tél. : 06.07.85.84.91
Présenté par CFE-CGC

FOUX Pascal
15, rue Foun d'en Peyre
11200 CONILHAC CORBIERES. Tél. : 04.68.27.57.66
Présenté par CGT

GAUTIER Slone (Enseignante)
6, impasse des rames
11000 CARCASSONNE. Tél. : 04.68.25.92.18
Présentée par CFDT

GIL Brigitte (Cadre Grand Magasin)
11, chemin du Pech
11170 SAINTE EULALIE. Tél. : 06.19.25.35.44
Présentée par CFE-CGC

GIL Didier (Cadre Grand Magasin)
11, chemin du Pech
11170 SAINTE EULALIE. Tél. : 06.88.88.55.40
Présenté par CFE-CGC

GIOVANNANGELI Dominique (Employée de commerce)
28, bis avenue Jean Moulin Appartement n°2
11000 CARCASSONNE. Tél. : 06.12.61.12.27
Présentée par CGT

GOISSAUD Emmanuel (Journaliste)
15, bis impasse des picholines
11120 MIREPEISSET. Tél. : 06.45.17.63.32
Présenté par CFTC

GONCET Jacques (Employé SCNF)
2, lotissement la Distillerie
11110 COURSAN. Tél. : 04.68.46.52.80
Présenté par CGT

GUEGUEN Véronique
2 chemin de Deves
11200 NEVIAN. Tél. : 06.42.38.81.05
Présentée par CGT

GRIMA Gérard (Chargé de mission)
Lieu-dit Luguel Nord
11300 LIMOUX. Tél. : 06.21.47.27.12
Présenté par CFE-CGC

HEROUT Eric
3 rue de Gascogne Bâtiment les Karantes
11100 NARBONNE. Tél. : 06.07.49.13.52
Présenté par CGT

HILL Claude (Salarié d'usine)
31, route de Malepere
11240 CAILHAUX. Tél : 06.85.38.31.20
Présenté par CFDT

HILLAT Gérard (Professeur de collège)
17, allée des marronniers
11250 ROUFFIAC D'AUDE. Tél. : 04.68.26.83.26
Présenté par UNSA

JOULIA Denis (Fonctionnaire d'Etat retraité)
8, impasse de Vienne
11800 TREBES. Tél. : 04.68.78.67.16
Présenté par UNSA

JURAVER Jean-Marie (Fonctionnaire d'Etat retraité)
278, route de Lasbordes
11400 SAINT MARTIN LALANDE. Tél. : 04.68.94.85.69
Présenté par UNSA

KHADIR Naciera (Employée administrative)
6, rue du Rieutord
11100 NARBONNE. Tél. : 06.70.30.36.74
Présentée par CFDT

LACOMBE Annie (Agent Fonction Publique Etat)
7, carol pujol
11330 BOUISSE. Tél. : 04.68.70.02.37 ou 04.68.74.62.10
Présentée par CFDT

LAGARRIGUE Alain (Retraité)
6, Avenue du Président Wilson
11000 CARCASSONNE Tél. : 06.20.37.84.93
Présenté par CFDT

LAKHDAR Nordine (Agent EDF)
10, chemin de la Sauzède
11200 NEVIAN. Tél. : 06.73.90.70.63
Présenté par CFDT

LEGRAND Brigitte (Cadre Administratif)
2, rue de la cave
11120 SAINT-NAZAIRE D'AUDE. Tél : 04.68.93.67.34 ou 04.68.65.33.05
Présentée par CFDT

LE ROY Jérôme
14, rue du vent d'Espagne
11000 CARCASSONNE. Tél : 06.08.91.14.74
Présenté par CFDT

LIBERT Jean-Claude (Employé Télécommunications)
Lotissement les Poètes
18, rue Pierre Mendès France
11200 LEZIGNAN CORBIERES. Tél. : 06.63.84.37.81

Présenté par CFTC
LLORENTE Joël (Cadre Commercial)
2, impasse de l'Ecole
11320 MONTFERRAND. Tél. : 06.46.68.44.09
Présenté par CFTC

LODOVICI Jean (Employé Télécommunications)
Rue Malbrouset
11290 MONTREAL. Tél. : 04.68.25.92.45
Présenté par CFTC

LOPEZ GARCIA Francisco (Employée Bâtiment)
Impasse des champs
11400 SOUILHANELS. Tél. : 06.76.73.42.37
Présenté par CFTC

LORENTE Pascale (Mairie)
Boulevard Général de Gaulle
11560 FLEURY D'AUDE. Tél : 06.15.02.22.53
Présentée par UNSA

LOZANO Stéphane (Acheteur magasinier)
13, rue du Syrah
11440 PEYRIAC DE MER. Tél. : 06.25.25.13.53 ou 04.68.42.38.28
Présenté par CFDT

MARC Claudette (Attachée territoriale)
14, avenue Victor Hugo
11700 LA REDORTE. Tél. : 04.68.91.52.25
Présentée par FO

MARIN Denis (Fonctionnaire d'Etat retraité)
17, rue des Sablières
11150 BRAM. Tél. : 04.68.76.50.14
Présenté par UNSA

MARTIN Michel
27, rue de la Mairie
11500 COUDONS. Tél. : 06.78.54.26.51
Présenté par CGT

MARTINVILLE Etienne
13, rue de l'Artigues
11510 FITOU. Tél : 06.69.71.84.78 ou 04.68.42.82.96
Présenté par CGT

MIRABEL Michel (Comptable)
6 La Rana
11570 PALAJA. Tél : 06.13.95.26.38
Présenté par CFDT

MONTLAUR Jean-Claude (Retraité)
5, route du Prat
11360 ALBAS. Tél. : 06.08.12.22.79
Présenté par CFDT

MOULIS Jean-Louis (Retraité)
Avenue François Mitterrand
11500 QUILLAN. Tél : 06.27.14.86.56 ou 04.68.20.20.10
Présenté par CFDT

MUNOZ Aimé (Agent Fonction Publique Territoriale)
Hameau de Vendémies
11300 LIMOUX. Tél. : 06.88.70.87.54
Présenté par CFDT

PASTRE Marc
12, impasse Coubertin
11130 SIGEAN. Tél. : 04.68.48.41.90
Présenté par CGT

PRADIER Jacques
Jardin de Vinassan Appartement C 14
11110 VINASSAN. Tél. : 06.13.80.74.33
Présenté par FO

PUJOL André
9, rue des amandiers
11150 BRAM. Tél. : 04.68.76.52.00
Présenté par CGT

RIVIERE Richard (Magasinier)
14, rue de la Grave
11000 CARCASSONNE. Tél : 06.21.12.66.06
Présenté par CFDT

ROUGE Robert
10, boulevard du commandant Roumens
11000 CARCASSONNE. Tél. : 04.68.25.20.73
Présenté par FO

SANS Patrice
2, allée du 1^{er} mai
11110 COURSAN. Tél. : 04.68.33.76.02
Présenté par FO

SIERO José (Chauffeur Routier)
23, avenue des Corbières
11510 FITOU. Tél. : 06.12.01.30.50
Présenté par CFDT

SOULIE Luc
1, rue Luis Mestre
11590 CUXAC D'AUDE. Tél. : 06.83.34.57.50
Présenté par CGT

TAP Mireille (Professeur d'école)
Chemin de Cantarane
11200 LEZIGNAN CORBIERES. Tél. : 04.68.27.49.88
Présentée par UNSA

TOURTROL Chantal (secrétaire)
2, Impasse de la menuiserie
11110 VINASSAN Tél. :06. 20.81.12.80
Présentée par CFD

TURCHETTO Agnès (Comptable)
7, rue Edmond Halley
11000 CARCASSONNE. Tél : 06.86.64.95.30
Présentée par CFD

VIVES Alain (Retraité Lyonnaise des eaux)
30, rue Théodore Géricault
11000 MAQUENS. Tél. : 04.68.25.92.45
Présenté par CFTC

ARTICLE 2 :

Les autres dispositions de l'arrêté du 06 juillet 2010 susvisé restent inchangées.

ARTICLE 3 :

Le secrétaire général de la préfecture de l'Aude, les sous-préfets de Narbonne et Limoux, la directrice régionale adjointe chef de l'unité territoriale de l'Aude DIRECCTE-LR sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en préfecture et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Carcassonne, le 4 février 2011

Le Préfet,

Anne-Marie CHARVET



PREFECTURE AUDE

Arrêté n °2011046-0003

signé par DIRECCTE UT 11
le 15 Février 2011

DIRECCTE
DIRECCTE 11

arrêté portant extension d'un avenant à la convention collective de travail concernant les exploitations agricoles de la zone céréalière de l'Aude



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Unité Territoriale DIRECCTE
Languedoc-Roussillon
de l'Aude

PRÉFECTURE DE L'AUDE

ARRÊTÉ N° 2011 046-0003

portant extension d'un avenant à la convention collective de travail concernant
les exploitations agricoles de la zone céréalière de l'Aude

(IDCC N°9111)

Le Préfet de l'Aude

Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le code du travail, notamment les articles L. 2261-26, R. 2231-1, D. 2261-6 et D. 2261-7 ;

VU l'arrêté du 23 mai 1979 du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et d'aménagement du territoire portant extension de la convention collective de travail du 12 juillet 1978 concernant les exploitations agricoles de la zone céréalière de l'Aude ainsi que les arrêtés successifs portant extension des avenants à ladite convention ;

VU l'avenant n°84 du 14 décembre 2010 dont les signataires demandent l'extension ;

VU l'avis d'extension publié au recueil des actes administratifs de la préfecture paru en janvier 2010 ;

VU l'avis des membres de la commission nationale de la négociation collective (sous-commission agricole des conventions et accords) ;

VU l'accord donné conjointement par le ministre du travail, de l'emploi et de la santé et le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et d'aménagement du territoire ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les clauses de l'avenant n° 84 en date du 14 décembre 2010 à la convention collective de travail du 12 juillet 1978 concernant les exploitations agricoles de la zone céréalière de l'Aude sont rendues obligatoires pour tous les employeurs et tous les salariés compris dans le champ d'application professionnel et territorial de ladite convention.

Article 2 : L'extension des effets et sanctions de l'avenant visé à l'article premier est faite à dater de la publication du présent arrêté pour la durée restant à courir et aux conditions prévues par la convention collective précitée.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la préfecture, le Chef de l'Unité Territoriale DIRECCTE Languedoc-Roussillon de l'Aude sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Carcassonne

le 15 février 2011

Pour le Préfet et par délégation,
La Sous-Préfète de Narbonne,

Marie-Paule Bardèche

Arrêté N°2011046-0003 - 23/02/2011